

Votre texte ne doit pas dépasser 1000 caractères :

Bonsoir,

Suite à la vente de ma maison, je demande à la banque d'effectuer un virement de 76000 € sur le compte de ma fille pour ma participation à l'achat en commun de notre nouvelle maison dans laquelle je réside déjà... La banque refuse et me demande une attestation notariée que je fournie, mais ça ne suffit pas, il faut maintenant demander au notaire un document stipulant que j'ai effectué une demande de don pour ma fille. Je leur téléphone cet après midi, mais le directeur très agressif, me répond qu'il n'effectuera pas ce virement et me passe mon conseiller qui lui aussi refuse.

Quel recours ais-je contre ces personnes et ma banque qui me bloquent mon argent ?

Société générale de Carmaux (81400)

Mon adresse actuelle : 34290 BASSAN

Merci de votre aide

Nombre de caractères :